



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1173

28 Janvier 2015

- **Mission du Club de Madrid en Haïti pour promouvoir la tenue d'élections en 2015**
- **La circulation non-contrôlée d'armes à feu, une menace pour le respect des droits humains**
- **Josué Pierre-Louis rejeté comme ambassadeur en Belgique**
- **Agression physique contre un vice-consul et plusieurs Haïtiens à Dajabón**

» Mission du Club de Madrid en Haïti pour promouvoir la tenue d'élections en 2015

Le Club de Madrid effectue, à partir du 27 janvier, une mission de 48 heures en Haïti afin de plaider en faveur de "la tenue d'élections justes, transparentes et inclusives en 2015".

La délégation du Club de Madrid se propose également d'analyser, avec ses interlocuteurs, "les implications de la situation politique actuelle, de favoriser le dialogue politique et la recherche de consensus entre les parties, afin de réduire les risques d'aggravation de la crise". Cette mission succède à celle, du 23 au 25 janvier, d'une délégation du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Lors de cette visite, le gouvernement haïtien a demandé au Conseil de sécurité de surseoir aux dispositions de diminution de l'effectif des casques bleus, afin de favoriser la sécurité dans le contexte de la tenue des prochaines élections. La mission du Conseil de sécurité a été critiquée par des mouvements sociaux, qui l'ont qualifiée de « visite coloniale » pour constater la « destruction institutionnelle » opérée par l'ONU en Haïti. La conjoncture haïtienne est marquée par la prise de fonction récente du nouveau premier ministre Evans Paul, la mise en place d'un nouveau cabinet

ministériel et d'un nouveau Conseil électoral provisoire, alors que le parlement est dysfonctionnel. Depuis une semaine, des mouvements de protestations sociales sont enregistrés un peu partout dans le pays. Des élèves manifestent dans plusieurs villes pour réclamer des dispositions institutionnelles, susceptibles de favoriser le retour des professeurs dans les écoles publiques. Des syndicats d'enseignants ont lancé une grève illimitée dans les établissements publics pour exiger le respect des engagements pris, en 2014, par l'État. Parmi les engagements non encore appliqués, les syndicats d'enseignants citent le paiement de plusieurs mois d'arriérés de traitements ainsi que la nomination de beaucoup d'enseignants qui dispensent des cours sans disposer de lettres officielles de nomination. Le ministère de l'éducation nationale reconnaît ne pas avoir encore nommé un nombre de 7 mille enseignants, à raison de 500 par mois. Des dispositions n'ont pas été adoptées en ce sens, en décembre 2014 et janvier 2015, en raison de la situation politique, informe le ministre Nesmy Manigat.

» La circulation non-contrôlée d'armes à feu, une menace pour le respect des droits humains

A part l'État, quelques potentats de la communauté internationale ont aussi leur part de responsabilité dans la situation d'insécurité qui sévit dans le pays à cause d'une absence de contrôle dans la circulation d'armes à feu, indique la Plateforme des organisations haïtiennes de défense des droits humains (POHDH).

Le contrôle des frontières terrestres, maritimes et aériennes, la circulation des individus et des armes, la régularisation des compagnies de sécurité sont, entre autres, nécessaires pour remédier à ce phénomène. Entre 250 et 260 mille armes circulent illégalement en Haïti. Ces chiffres sont avancés par le directeur général de la Police nationale d'Haïti, Godson Orélus, lors d'une cérémonie de destruction de 195 armes à feu ainsi

que de 137 accessoires et munitions, organisée, le mardi 20 janvier, conjointement avec la force onusienne déployée dans le pays. En la circonstance, une machine de destruction d'armes à feu a été offerte à la police nationale par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah). Cette machine aurait la capacité de détruire jusqu'à 500 armes par jour, selon Orélus.

La seule destruction d'armes illégales serait farfelue pour lutter contre la criminalité, estime la Commission épiscopale (catholique romaine) Justice et paix, qui recommande le vote d'un « cadre légal clair et correct » au parlement pour trouver une solution à ce problème. Justice et paix attire l'attention sur des cas

de kidnapping et violences armées, notamment entre gangs qui ont refait surface à cause de l'impuissance de la police. Des crépitements d'armes de toutes sortes sont entendus, de manière intempestive, à la capitale, Port-au-Prince, surtout à Cité Soleil, où des gangs rivaux s'affrontent ces jours-ci.

Deux personnes, dont une adolescente de 6 ans, sont mortes, le mercredi 14 janvier 2015, lors d'affrontements entre bandes armées dans les quartiers de Simon et Pelé (Cité Soleil), dans l'aire de l'aéroport international de Port-au-Prince.

Une bande dénommée « Baz 117 » aurait repris du poil de la bête face à la police, dans la zone sud de Delmas. Il y a une absence de cadre légal pour contrôler la circulation d'armes illégales dans le pays notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Le phénomène de circulation d'armes

non-contrôlées, qui constitue une menace pour le respect des droits humains, remonte à plus d'une vingtaine d'années.

Les assassinats de leaders d'opinion, de directeurs de médias et de défenseurs de droits humains sont le résultat de la circulation de ces armes illégales. Depuis le départ de Duvalier en 1986, les tontons macoutes, des membres du groupe paramilitaire dénommé "Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti" (FRAPH), des militaires démobilisés des Forces armées d'Haïti (Fad'h) et des partisans lavalas n'ont pas été désarmés. Personne n'a demandé où est passée la commande d'armes, en provenance d'Israël, qui aurait été effectuée sous l'ancien premier ministre Laurent Salvador Lamothe, selon des dénonciations publiques faites par des sénateurs, condamne la POHDH.

>> Josué Pierre-Louis rejeté comme ambassadeur en Belgique

Josué Pierre-Louis, ancien président du Conseil électoral, n'a toujours pas reçu l'agrément des autorités belges et européennes, un peu plus d'un an après sa nomination comme ambassadeur d'Haïti en Belgique, apprend AlterPresse sur le site de la Libre Belgique.

Josué Pierre-Louis « est indésirable » dans ce pays, titre le site internet. « La Belgique attend depuis l'automne dernier qu'Haïti nomme un autre ambassadeur en Belgique », précise le site. Citant un diplomate, il affirme que l'ancien ministre de la justice

sous le gouvernement de Garry Conille n'est pas en odeur de sainteté auprès des autorités belges, qui « voudraient qu'il parte ». En plus d'avoir dirigé le conseil électoral contesté, Pierre-Louis a été au cœur d'un scandale de viol, avant que sa victime présumée se rétracte en janvier 2013. Il était auparavant ministre de la justice et avait été contraint de remettre sa démission, fin 2011, pour éviter la censure du parlement, à cause de son implication dans l'arrestation illégale et arbitraire du député Arnel Bélizaire.

>> Agression physique contre un vice-consul et plusieurs Haïtiens à Dajabón (Correspondance Jéthro-Claudiel Pierre Jeanty)

Des Dominicains ont agressé physiquement le vice-consul haïtien, Alex Jean Raphaël, et un agent consulaire, le mardi 20 janvier 2015, dans la ville frontalière de Dajabón (province de la République Dominicaine), au moment où ils s'apprêtaient à traverser la frontière pour entrer à Ouanaminthe, côté haïtien. L'agression a été perpétrée en présence de responsables de l'immigration et de militaires dominicains, qui n'auraient rien fait pour protéger les victimes. Face aux violences des Dominicains, le vice-consul a dû retourner en vitesse à son bureau dans la province dominicaine. Les agresseurs sont des membres de la famille d'un Dominicain dénommé Ebariste Mijael, qui était en difficulté dans la commune de Terrier-Rouge (département du Nord-Est d'Haïti) au début de la semaine. Les informations ne concordent pas sur les motifs et la nature de la séquestration du Dominicain. Selon les proches du concerné, ce serait un kidnapping. Selon d'autres sources, le Dominicain

serait un mauvais travailleur. Il n'aurait pas achevé des travaux de construction de fenêtres vitrées pour des clients à Terrier-Rouge.

Les personnes concernées l'auraient contraint de rester pour honorer son engagement. Ebariste Mijael a été relâché et se trouverait déjà chez lui à Dajabón dans la matinée du mercredi 21 janvier 2015.

Durant la journée du 20 janvier 2015, des proches et amis de Ebariste Mijael ont chassé et tabassé des Haïtiens vivant à Dajabón. Plusieurs dizaines de ressortissants Haïtiens ont été rapatriés par les autorités dominicaines. Certains compatriotes ont quitté volontairement le territoire voisin par crainte d'être victimes, rapportent plusieurs témoins. Le responsable du Corps spécialisé dans la sécurité frontalière de l'armée dominicaine (Cesfront), Santiago Gomes Sánchez, aurait promis aux autorités haïtiennes de traîner les agresseurs du vice-consul Raphaël par devant la justice.

A lire également :

- Protestations de Radio Kiskeya contre des actes de corruption au Palais National à l'endroit d'un groupe de journalistes (<http://www.radiokiskeya.com/spip.php?article10379>);
- Kadras (Haïti) : Les Haïtiens interdits de plage (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17651>);
- L'histoire d'Haïti revisitée dans le livre « L'hospitalité entre l'éthique et le droit » (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17636>);
- Des Ocb du Nord et du Nord-Est parlent de leurs progrès (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17630>).